

Institut canadien des actuaires
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 à 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 à 16
Annexe 1 - Honoraires professionnels	17
Annexe 2 - Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles	17
Annexe 3 - Fournitures et services	17



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
l'Institut canadien des actuaires

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut canadien des actuaires («l'Institut»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction pour les états financiers et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
14 juin 2021

Institut canadien des actuaires
État de la situation financière

31 mars	2021	2020
Actif		
Court terme		
Encaisse	1 204 131 \$	962 515 \$
Débiteurs (Note 2)	57 034	29 831
Frais payés d'avance	378 554	422 279
Placements (Note 3)	977 584	900 538
	2 617 303	2 315 163
Placements (Note 3)	6 693 228	5 931 881
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (Note 4)	401 303	558 365
	9 711 834 \$	8 805 409 \$
Passif et actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus (Note 5)	744 606 \$	761 326 \$
Produits reportés (Note 6)	1 221 783	1 107 569
	1 966 389	1 868 895
Engagements contractuels (Note 7)		
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	401 303	558 365
Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires (Note 8)	308 338	496 629
Grevé d'affectation interne - recherche (Note 8)	495 676	539 624
Non affecté	6 540 128	5 341 896
	7 745 445	6 936 514
	9 711 834 \$	8 805 409 \$

Au nom du Conseil d'administration :

	Administrateur	

Institut canadien des actuaires
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

	Investi en immobilisa- tions corporelles et actifs incorporels	Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires	Grevé d'affectation interne - recherche	Non affecté	Total	Total
Solde, début de l'exercice	558 365 \$	496 629 \$	539 624 \$	5 341 896 \$	6 936 514 \$	6 678 425 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(441 662)	(474 948)	1 725 541	808 931	258 089
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	80 884	-	-	(80 884)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	(237 946)	-	-	237 946	-	-
Affectations internes (Note 8)	-	253 371	431 000	(684 371)	-	-
Solde, fin de l'exercice	401 303 \$	308 338 \$	495 676 \$	6 540 128 \$	7 745 445 \$	6 936 514 \$

Institut canadien des actuaires
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Produits		
Cotisations des membres	5 956 739 \$	5 774 368 \$
Assemblées générales et colloques	825 643	1 719 789
Produits de placements	214 017	1 007 792
Publicité	23 359	40 655
Divers	47 599	32 969
Variation de la juste valeur des placements	633 077	(866 007)
	<u>7 700 434</u>	<u>7 709 566</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux des employés	3 371 075	3 247 323
Assemblées générales et colloques	583 847	1 147 007
Honoraires professionnels (Annexe 1)	559 216	549 135
Recherche - études et sondages (Note 8)	474 948	352 324
Tribunaux disciplinaires (Note 8)	441 662	253 371
Loyer et charges de fonctionnement	419 267	420 902
Fournitures et services (Annexe 3)	299 138	227 666
Divers et frais bancaires	231 499	175 755
Marchandisage et l'image de marque	170 725	65 302
Traduction	135 308	164 597
Frais de dotation en personnel	79 879	77 937
Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles (Annexe 2)	62 731	496 704
Relations gouvernementales	28 116	42 853
Étudiants et carrières	26 132	54 762
Édition - frais d'impression	5 814	11 149
Déplacements du personnel	-	132 486
Perte sur taux de change	2 146	2 354
Subventions et bourses d'études	-	30 000
Gain sur dispositions d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	-	(150)
	<u>6 891 503</u>	<u>7 451 477</u>
Excédent des produits sur les charges	808 931 \$	258 089 \$

Institut canadien des actuaires
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds des membres	6 940 352 \$	7 380 076 \$
Sorties de fonds des fournisseurs et membres du personnel	(6 626 551)	(7 799 205)
Produits de placements reçus	214 017	1 007 792
	527 818	588 663
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(80 884)	(149 012)
Produits sur dispositions d'immobilisations corporelles	-	150
Variation des placements	(205 318)	(491 096)
	(286 202)	(639 958)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	241 616	(51 295)
Encaisse, début de l'exercice	962 515	1 013 810
Encaisse, fin de l'exercice	1 204 131 \$	962 515 \$

Institut canadien des actuaires

Notes complémentaires

31 mars 2021

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	L'Institut canadien des actuaires (« l'Institut ») fut constitué le 18 mars 1965 en vertu d'une loi du Parlement du Canada. L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Ses plus de 6 000 membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut place l'intérêt public avant les besoins de la profession et de ses membres. L'Institut est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Comptabilisation des produits	<p>Les produits provenant d'assemblées générales et des colloques sont constatés lorsque l'événement a lieu.</p> <p>Les cotisations des membres sont constatées de façon proportionnelle à l'exercice auquel elles se rapportent. Les cotisations des membres couvrent des périodes de trois, six, neuf et douze mois se terminant le 31 mai. Les cotisations reportées consistent d'une portion de deux mois des cotisations des membres pour 2020/2021 et des sommes perçues d'avance pour les cotisations de 2021/2022.</p> <p>Les produits de placements sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.</p>
Instruments financiers	<p><u>Évaluation initiale et ultérieure</u></p> <p>L'Institut évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements à court et à long termes qu'il a choisi d'évaluer à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.</p> <p><u>Dépréciation</u></p> <p>Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.</p>

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2021

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)	<u>Coûts de transaction</u> L'Institut comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.
Immobilisations corporelles	Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé mensuellement à partir du moment où l'actif est acheté, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire comme suit : Matériel informatique 3 ans Ameublement et matériel de bureau 5 ans Améliorations locatives termes du bail L'Institut a acheté des œuvres d'art au cours de l'année en cours qui ne sont pas amorties.
Actifs incorporels	Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé mensuellement à partir du moment où l'actif est acheté, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire comme suit : Logiciel 3 ans
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Institut, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2021

2. Débiteurs

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Débiteurs	18 438 \$	11 095 \$
Autres	38 596	14 678
Débiteurs - NAAC	-	4 058
	<u>57 034 \$</u>	<u>29 831 \$</u>

3. Placements

Au 31 mars, les placements de l'Institut se composent de :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Dépôts		
Fonds de crédit	<u>977 584 \$</u>	<u>900 538 \$</u>
Obligations		
Provinces du Canada	<u>3 850 731 \$</u>	<u>3 794 903 \$</u>
Actions		
Fonds éthique d'actions canadiennes	1 799 555	1 338 883
Fonds éthique d'actions américaines	543 918	402 888
Fonds éthique d'actions internationales	499 024	395 207
	<u>2 842 497</u>	<u>2 136 978</u>
	<u>6 693 228 \$</u>	<u>5 931 881 \$</u>

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2021

4. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique et logiciel	949 215 \$	574 542 \$	886 191 \$	368 739 \$
Ameublement et matériel de bureau	167 053	161 725	165 900	157 145
Améliorations locatives	211 166	202 362	206 956	174 798
Oeuvres d'art	12 498	-	-	-
	1 339 932 \$	938 629 \$	1 259 047 \$	700 682 \$
Valeur comptable nette		401 303 \$		558 365 \$

5. Crédoiteurs et frais courus

Le poste crédoiteurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de 12 572 \$ (2020 - 78 765 \$).

Au cours de l'exercice 2019, l'Institut a été informé du fait qu'il pourrait être tenu de percevoir et verser la TVQ sur les frais d'inscription aux événements qui ont eu lieu au Québec et sur la vente de fournitures taxables aux résidents de la province du Québec. Afin d'atténuer les responsabilités potentielles futures découlant de cette situation, l'Institut s'est inscrit à la TVQ le 1er mars 2019 et a commencé à percevoir la TVQ. De plus, l'Institut a transmis une divulgation volontaire et soumis une demande d'interprétation à Revenu Québec concernant la nature des événements tenus par l'Institut au Québec et la nécessité pour l'Institut de s'inscrire, percevoir et verser la TVQ. La divulgation volontaire comprenait les calculs des remises potentielles de la TVQ que l'Institut aurait dû effectuer au courant des quatre dernières années, du 1er mars 2015 au 28 février 2019, pour un total de 134 943 \$. Au cours de l'exercice 2021, l'Institut a versé à Revenu Québec la totalité des charges à payer liées à la divulgation volontaire, y compris les intérêts calculés, pour un total de 31 000 \$. L'Institut a été avisé que Revenu Québec a clos le dossier. De même, la TVQ payée sur les événements tenus par l'Institut au Québec depuis l'inscription à la TVQ le 1er mars 2019 a été accumulée et sera réclamée au fil du temps.

Remboursement de la taxe sur les intrants depuis le 1er mars 2019	63 673 \$
---	-----------

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2021

6. Produits reportés

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Cotisations des membres	1 151 130 \$	1 058 273 \$
Assemblées générales et colloques	70 653	49 296
	<u>1 221 783 \$</u>	<u>1 107 569 \$</u>

7. Engagements contractuels

L'Institut a loué des locaux jusqu'au 31 mai 2021. L'ICA a prolongé son bail jusqu'au 31 mai 2033, avec un engagement total de 5 552 498 \$, ce qui comprend les paiements suivants pour les cinq prochaines années:

2022	437 928 \$
2023	440 617 \$
2024	444 473 \$
2025	445 244 \$
2026	452 956 \$
	<u>2 221 218 \$</u>

L'Institut s'est engagé à organiser des conférences annuelles pour les années suivantes. Ces estimations représentent les coûts engagés par l'Institut:

2023	62 400 \$
2024	176 916 \$

L'Institut a des engagements de recherche contractuels pour la prochaine année de 246 135 \$:

2022	246 135 \$
------	------------

Institut canadien des actuaires Notes complémentaires

31 mars 2021

8. Tribunaux disciplinaires et fonds de recherche

En 2015, l'Institut a créé un actif net grevé d'affectation interne pour des tribunaux disciplinaires. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé une affectation interne de 253 371 \$ (2020 - 137 744 \$) de l'actif net non affecté.

Au cours de l'exercice, l'Institut a encouru des charges pour les activités des tribunaux disciplinaires totalisant 441 662 \$ (2020 - 253 371 \$).

En 2010, l'Institut a créé un actif net grevé d'affectation interne dans le but de faire de la recherche. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé une affectation interne nette de 431 000 \$ (2020 - 422 000 \$) de l'actif net non affecté.

Au cours de l'exercice, l'Institut a encouru des charges pour les activités de recherche totalisant 474 948 \$ (2020 - 352 324 \$).

9. Incertitude due au COVID-19

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé («OMS») a annoncé une urgence sanitaire mondiale en raison d'une nouvelle souche de coronavirus originaire de Wuhan, en Chine («l'épidémie de la COVID-19»), et des risques pour la communauté internationale à l'échelle mondiale au-delà de son foyer d'origine. En mars 2020, l'OMS a déclaré que l'éclosion de COVID-19 est devenue une pandémie compte tenu de l'augmentation rapide de l'exposition mondiale.

L'ensemble des répercussions de la pandémie de COVID-19 continue d'évoluer à la date du présent rapport. Par conséquent, l'ampleur que la pandémie prendra sur la situation financière, la liquidité et les résultats d'exploitation futurs de l'Institut demeure incertaine. L'Institut a annulé des événements et des réunions en personne, ainsi que des voyages en raison du COVID-19. La direction surveille de près la situation mondiale sur le plan de sa situation financière, de sa liquidité, de ses opérations, de ses fournisseurs, de son secteur et de sa main-d'œuvre. Compte tenu de l'évolution quotidienne de la COVID-19 et des réactions mondiales pour freiner sa propagation, l'Institut n'est pas en mesure d'estimer les effets de la pandémie de COVID-19 sur ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou ses liquidités pour le moment.

31 mars 2021

10. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Institut est exposé au risque de crédit pour ses débiteurs. L'Institut offre du crédit à ses membres dans le cours normal de ses opérations. L'Institut est également exposé au risque de crédit découlant de tous ses comptes bancaires détenus dans une seule institution financière.

Risque de taux d'intérêt

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Ceux-ci assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur, puisque celle-ci varie de façon inverse par rapport aux variations des taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé à ce risque pour ses placements.

Risque de prix autre

L'Institut est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds d'actions.

Il n'y a pas de changement du risque lié aux instruments financiers de l'Institut par rapport à l'exercice précédent.

Institut canadien des actuaires

Notes complémentaires

31 mars 2021

11. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie («CAAT»)

Les CAAT offrent des services de retraite aux employés des 24 collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario ainsi qu'aux employés d'autres employeurs participants. Le régime est un régime de retraite conjoint multi-employeurs. Par contre, les cotisations de l'Institut sont comptabilisées comme si le régime était un régime à prestations déterminées, les cotisations de l'Institut étant passées en charges dans la période où elles deviennent exigibles. Chaque année, un actuaire indépendant détermine l'état de capitalisation des CAAT en comparant la valeur actuarielle des actifs investis à la valeur estimée de toutes les prestations de retraite que les participants ont gagnées à ce jour. Les résultats de la plus récente évaluation au 31 décembre 2020 ont révélé un excédent de 3 122 434 \$ (en milliers). Les résultats de cette évaluation ont révélé un total des provisions techniques et des obligations au titre des régimes de retraite de 14 358 089 \$ (en milliers) au titre des prestations constituées pour le service avec des actifs actuariels à cette date de 17 480 523 \$ (en milliers). L'Institut ne reconnaît aucune part de l'excédent ou du déficit des CAAT. Les contributions versées par l'Institut aux CAAT au cours de l'année se sont élevées à 181 257 \$ (2020 - néant \$).

12. Services fournis à d'autres organismes

Une entente de services a été signée avec la Fondation actuarielle du Canada (FAC) pour permettre à la FAC d'acquérir certains services administratifs et autres sans frais à la FAC. L'entente couvre des services de tenue de livres et de comptabilité; de l'espace d'entreposage pour les documents administratifs; des services de traduction; de l'entretien du site Web de la FAC; de la gestion d'une base de données des donateurs de la FAC; l'accès au téléphone, l'Internet et au télécopieur. Les apports en nature sont enregistrés dans les états financiers et incluent ce qui suit :

	2021	2020
Frais d'audit	5 407 \$	5 085 \$
Soutien administratif	9 730	16 386
Autre	1 527	2 411
	<u>16 664 \$</u>	<u>23 882 \$</u>

Institut canadien des actuaires
Annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 2020

Annexe 1 - Honoraires professionnels

Services pour le site Web et l'Internet	238 459 \$	250 649 \$
Actuaires - conseil et autre	228 639	171 851
Juridiques - disciplinaire	66 336	157 662
Audit	25 782	21 262
Relations publiques	-	3 511
Recouvrement des frais juridiques	-	(55 800)
	<hr/>	<hr/>
	559 216 \$	549 135 \$

Annexe 2 - Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles

Conseil d'administration, directions et commissions	58 564 \$	158 184 \$
Prix décernés aux bénévoles et certificats de Fellowship	3 180	6 591
Remboursements de frais de voyage	987	331 929
	<hr/>	<hr/>
	62 731 \$	496 704 \$

Annexe 3 - Fournitures et services

Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	237 946 \$	107 374 \$
Téléphone	26 703	19 525
Affranchissement et service de livraison	12 599	9 122
Équipement informatique et entretien	10 502	69 423
Papeterie et fourniture	8 296	13 604
Équipement de bureau - entretien	3 092	8 618
	<hr/>	<hr/>
	299 138 \$	227 666 \$
